

CONCLUSION

La vie réunionnaise repose donc essentiellement sur la culture de deux plantes d'exportation: la canne dans les Bas, le géranium dans les Hauts. Ces deux cultures, par la vente du sucre, du rhum et de l'essence à parfum à l'extérieur, assurent aux créoles l'essentiel de leurs ressources.

Néanmoins, cette vente ne suffit pas à assurer à l'île son minimum vital; chacun se livre donc à des cultures d'appoint locales: vanille, tabac et arachide, cultures vivrières et légumes, vétyver et ylang-ylang, etc...; partout, cueillette des fruits ou des plantes sauvages et élevage rudimentaire de bœufs, porcs, volailles; un très modeste artisanat d'objets ménagers complète le tableau.

Ce tableau de la vie traditionnelle à Bourbon, est celui d'une civilisation assez primitive du végétal: nourriture de grains, de brèdes et de fruits, case de bois à toit de chaume, cuisine au charbon de bois, médecine de simples des forêts, coiffures en paille, ficelle d'aloès, récipients en vacoas. La viande intervient rarement, l'appel aux produits importés assez peu, à part les tissus. Un tri suggéré par le bon sens a fait réserver à chaque ressource son meilleur habitat: la plaine côtière est pour les cannes, l'arachide et le tabac, les Hauts sous le Vent pour le grain, le géranium et le vétyver, la cour de la case pour les arbres fruitiers, la savane sous le Vent pour les cabris, la Plaine des Cafres pour les moutons, la côte du Vent pour la vanille, les thalwegs humides pour les patates et les bambous, les Cirques pour la vigne, la forêt pour le bois d'œuvre, le combustible et les mille ingrédients médicaux et « marrons ».

A première vue, il semble que pour si peu de monde, dans une île si petite, cela fait beaucoup. Et l'on retrouve dans les techniques la même opposition que dans les cultures: en bas, le type de la culture tropicale ancienne, la plantation d'Ancien Régime basée sur l'esclavage et qui a gardé jusqu'à ces derniers temps bien des procédés du passé: travail à la main par une main-d'œuvre archaïque, nombreuse, mal payée, à faible rendement; culture sans irrigation, sans machine, sans charrue, sans brouette, à la pioche et au sabre. En haut, le type de l'agriculture itinérante sur brûlis, avec ses troncs calcinés émergeant des cultures, ses champs de galets où voisinent, pêle-mêle, maïs, patates et haricots; culture de front pionnier créant en forêt des défrichés qui ont fini souvent par se rejoindre.

Dans tout cela, aucune technique poussée, aucun progrès réel; une civilisation du « touche à tout » et de l' « à peu près ». On peut dire, sans exagérer, que jusqu'après la deuxième guerre mondiale, le créole cultivait ses cannes comme en 1850, sa vanille comme en 1842, son géranium comme en 1905, et pêchait en mer moins bien que les Tahitiens. Et qui plus est, il s'en vantait!

Pays de montagne, la Réunion n'a pas le genre de vie de montagne; ni alpage, ni transhumance, ni élevage spécialisé en vue de la boucherie, ni beurres ni fromages, ni même soins rationnels à un bétail laissé à l'abandon.

Pays aride, sur la côte sous le Vent et dans les Cirques occidentaux, la Réunion n'a ni une civilisation du nomadisme, ni une civilisation de l'eau: avec ses canalisations d'aloès ou de bambous, elle est moins bien équipée que les peuples méditerranéens.

Pays maritime, s'il en fut, elle n'a pas de vie maritime, elle tourne même le dos à la mer; ni cabotage, ni flottille de pêche digne de ce nom.

Pays par bien des points comparable aux pays de moussons, ne serait-ce que par sa chaleur humide et les quantités d'eau reçues sur la côte orientale, et par sa main-d'œuvre indienne, la Réunion n'a pas pu mettre en rizières les petits deltas de ses rivières, qui sont des plaines de cailloux; elle n'a pas su établir des cultures en terrasses, ni utiliser l'eau de pluie de façon ingénieuse; par contre, elle a pris aux pays de moussons leurs défauts: répugnance à l'élevage, vastes zones inutilisables en montagne, entassement sur des superficies cultivées minuscules.

C'est qu'une civilisation agraire donnée ne peut se créer et se perfectionner que dans une région assez vaste et assez homogène pour intéresser beaucoup d'habitants à vivre de la même façon. Trop petite, trop récemment peuplée, l'île offre trop de micro-reliefs, de micro-climats, de micro-paysages. Tous les genres de vie y sont donc représentés, mais aucun n'a pu y être mis au point. Du seul point de vue de la rentabilité, l'affaire serait ruineuse à établir pour chaque secteur un genre de vie minutieusement perfectionné.

Il est une autre raison à la vétusté du genre de vie, c'est le passé historique. La Réunion a été colonisée par des paysans français du XVII^e et du XVIII^e siècles, habitués à la misère, aux cases enfumées, au manque absolu de confort, à un outillage primitif; ils sont arrivés avec leurs idées de jachère, de vaine pâture, de méthodes extensives. Ils ont dû s'adapter à un climat tropical, s'habituer à de nouvelles cultures, à plusieurs récoltes annuelles, à l'érosion accélérée, et en même temps, dans une île déserte et paradisiaque, subir la tentation de jouer à la vie facile, de vivre d'une économie de déprédation, puis du travail des esclaves, sans grand souci du lendemain puisqu'il y avait de la place pour tous et bien davantage. Le perfectionnement des méthodes en vue d'une grosse production à bas prix aurait exigé d'abord une métropole s'intéressant à la productivité: elle ne l'a fait que très récemment. Il aurait fallu aussi, dans l'île, une élite désirant perfectionner le travail: or, les grands Blancs vivaient au large, sans nul souci d'efficiences, ayant une masse de main-d'œuvre bon marché; pour eux, la valeur de la terre, de l'eau, de la forêt ne comptait guère, les esclaves se désintéressaient du progrès dont ils ne seraient pas bénéficiaires; personne n'était disposé, dans un climat portant à l'indolence, à fournir un effort inutile.

Une fois l'esclavage aboli, l'île surpeuplée et la concurrence mondiale pressante, il était trop tard: la fusion de la paysannerie européenne d'Ancien Régime et des Noirs tropicaux avait elle-même créé ses propres usages, sa routine, son genre de vie; le pli était pris..., le retard aussi.

Civilisation, donc, de facilité, de médiocrité, d'insouciance, symbolisée par la culture si simple de la canne. Ce genre de vie avait son charme, et a longtemps été rentable. Il a craqué et a voué l'île à la misère le jour où, dans les régions vastes et vierges des pays neufs tropicaux, des équipes de techniciens agricoles blancs, aux Hawaï, à Cuba, à Ceylan, au Kenya, au Brésil, ont créé une agriculture rationnelle et scientifique. La Civilisation des Isles souffre d'être la civilisation périmée de pays trop petits en face des techniques modernes. Mais, tout ceci, c'est le passé.

Que dire de l'avenir?

La Réunion est en train de vivre une période de transformation et de prospérité qui dépasse de loin en ampleur les fameuses époques du café sous La Bourdonnais et de la canne sous Hubert-Delisle. Cette régénération, — qui fait, hélas, perdre à la Réunion le charme vieillot de la vie aux Isles, — n'est qu'un des aspects mineurs de la transformation générale des pays sous-développés dans le monde, surtout depuis la fin de la seconde guerre mondiale. A la Réunion, cet effort est accompli, comme aux Antilles françaises, dans le cadre de la départementalisation.

A la date où nous écrivons (1), le bilan définitif de celle-ci ne peut être dressé, mais il est déjà connu dans ses lignes générales et, économiquement parlant, on peut admettre qu'il est nettement positif. Malgré d'inévitables fausses manœuvres, à vrai dire limitées, les bureaux soignant incompréhensifs de Paris, ont su établir, entre la capitale et l'île, des organismes de liaison qui se sont révélés utiles; ils sont arrivés à comprendre les problèmes qui se posaient, ils ont surtout su déléguer et soutenir dans l'île des techniciens de valeur qui ont assuré l'heureuse métamorphose de la Réunion. La transformation des institutions s'est faite par étapes et, jusqu'ici, ni l'augmentation des salaires, ni la Sécurité Sociale, ni le nouveau système fiscal n'ont provoqué les catastrophes retentissantes que les prophètes se plaisaient à annoncer. L'agriculture et le commerce n'ont jamais été si actifs, la masse participe de plus en plus à une juste répartition des fruits du travail. A vrai dire, le peuple créole est en train d'apprendre par quelles méthodes on rend le travail productif au milieu du XX^e siècle; les réformes sociales profondes, en élevant son niveau de vie, commencent à développer ses besoins et à lui en créer de nouveaux, ce qui est le nerf même de l'activité économique.

Toujours est-il qu'en dix ans, la production de sucre a augmenté de 166 %, les échanges commerciaux de 114 %, et le niveau de vie de 6 %, malgré l'accroissement de la population. Une agriculture mécanisée, basée sur une politique du rendement et d'engrais, a remplacé les façons culturales archaïques; un excellent réseau routier, un port dont le trafic a doublé, une régénération de la petite propriété par les régies de mécanoculture et les coopératives, un progrès continu de toutes les activités: électrification, transports, irrigation, forêts, pêche, artisanat, tourisme, vanille, plantes à parfum, élevage, — activités où, si les résultats ne sont pas toujours tangibles, un gros effort d'amélioration a toujours été entrepris, — tels sont les principaux aspects de cette révolution. Ce branle-bas général préside à une refonte complète de la mentalité traditionnelle;

(1) Avril 1958.

le résultat doit être d'adapter ce pays aux problèmes économiques et sociaux tels qu'ils se posent de nos jours.

Mieux que cela; quoique, en l'occurrence, les évaluations chiffrées ne signifient pas grand chose, il semble que la Réunion, parmi les quatre D.O.M., soit celui qui a le mieux réussi sa départementalisation. Elle avait pourtant contre elle, par rapport aux Antilles, les handicaps d'une monoculture plus accentuée, d'un éloignement de la métropole plus considérable; le nombre des navires et des avions, le tonnage de leurs marchandises est nettement plus élevé en Martinique et en Guadeloupe qu'à la Réunion, par ailleurs bien plus peuplée. Malgré tout, il semble, à bien des signes qui se recourent, que le climat social et économique soit meilleur à la Réunion. La cause immédiate en est probablement l'existence du franc C.F.A.; la cause profonde est peut-être la stabilité plus grande de la population, isolée des influences étrangères et dont les divers éléments sont mieux équilibrés qu'aux Antilles; la présence d'une nombreuse classe de petits propriétaires, et la proportion des éléments blancs atteignant un tiers du peuplement ont probablement joué en faveur de la Réunion.

Mais cette apparence optimiste appelle de graves réserves. Dans cette opération, l'île a reçu beaucoup plus qu'elle n'a donné. La transformation n'a pu avoir lieu que grâce à une aide de l'Etat, puissante mais artificielle. De 1949 à 1957, l'Etat a dépensé à la Réunion 35 milliards de plus qu'il n'a touché (1). Toujours est-il que la progression économique de l'île — en elle-même brillante réussite — implique des conditions et des conséquences qui le sont beaucoup moins.

En effet, l'accroissement de la production, élément essentiel, nous semble être assez près de son plafond pour la plupart des produits agricoles et activités artisanales, et même pour la canne, pour laquelle l'utilisation maximum des surfaces coïncide avec une surproduction mondiale menaçante. Au contraire, de très grands progrès restent à faire pour l'amélioration du niveau de vie, et notamment de l'habitat et de l'alimentation. Même compte tenu des faibles besoins en milieu tropical, le niveau de vie est encore beaucoup trop bas pour la foule de manœuvres journaliers et colons aux carences alimentaires graves, à l'ignorance profonde; la main-d'œuvre est répartie de façon déséquilibrée: trop de manœuvres, et pour ainsi dire pas de spécialistes, et guère de désir de le devenir.

Surtout, la prospérité actuelle est amorcée par un système d'alimentation financière très artificiel, qu'il sera assez vite dangereux, sinon impossible, de continuer. Les fonds F.I.D.O.M. cesseront un jour, — et s'ils ne cessent pas, c'est la mendicité institutionnelle. — La prise en charge de l'île par le F.I.D.O.M. avait pour but de la relancer sur la route d'une économie saine, avec des moyens adaptés à la bataille du monde moderne. C'est maintenant chose presque faite. Après quoi, l'île devra agir au mieux, en personne majeure, en s'alignant sur les autres départements français. Il ne faudrait pas que la Réunion se soit tout naturellement accoutumée à considérer ce secours provisoire comme définitif et comme un dû qui la dispenserait d'un gros effort personnel, et qu'elle crie à l'abandon ou à la trahison lorsqu'il lui sera refusé. On s'habitue vite à être servi. Livrée à elle-même, l'île ne retournera-t-elle

(1) En francs métropolitains. Cf. *Annuaire statistique* 1951, p. 35, 1952-1955, pp. 96-97 et 104.

pas à son indolence traditionnelle, vers laquelle la portent l'ambiance et la facilité des îles? Là est le danger.

Au-delà même des dépenses exceptionnelles du F.I.D.O.M., les bases sur lesquelles repose la richesse même de l'île sont profondément fragiles, puisque ce n'est que par des artifices financiers de subvention ou de contingentement qu'il lui est permis d'écouler son sucre; le drame vient, dit M. Paul Humblot (1), « de la distorsion entre l'accroissement de la population et l'insuffisance des ressources en dehors des interventions financières de la métropole »; la faiblesse de cette renaissance économique, c'est que si elle n'était soutenue à bout de bras par les secours de l'Etat, elle ne pourrait que s'effondrer. Ce drame est, du reste, commun aux trois îles à sucre.

Depuis quelques années, nombre d'économistes se sont penchés sur le problème. La lecture de leurs conclusions n'est pas encourageante. A l'unanimité, ils s'entendent pour rendre responsable du marasme actuel l'Etat qu'ils accusent contradictoirement de toutes sortes d'iniquités. Certes, ils utilisent comme tremplin des faits suggestifs, mais détachés de leur complexe humain et géographique. A les lire, d'autre part, on sent un peu trop un certain état d'esprit de classe, cette mentalité bien connue qui consiste, par principe à dire que tout allait mieux lorsque l'Etat ne s'occupait de rien, ou plus précisément lorsqu'il laissait les classes dirigeantes s'occuper de tout. C'est le reflet nostalgique d'un milieu qui profitait de l'ancienne politique coloniale; tout allait mieux, nul n'en doute, au temps des gouverneurs, pour l'aristocratie dirigeante. « Ce n'est pas l'une des moindres tares du régime politique actuel, dit M. Guézé, que ce pays soit moins maître de ses destinées qu'aux temps de la colonisation » (2). Nous nous en consolons facilement, étant donné que lorsqu'il était son maître, il avait réussi ce tour de force de faire de ce morceau de France un pays incroyablement arriéré.

Le problème est moins simple. Il semble que les juges sévères de la situation réunionnaise envisagent trop les choses en technocrates, sous un angle juridico-économique, en perdant de vue l'angle géographico-économique, qui pourtant conditionne tout le reste. Ils raisonnent comme si l'Etat était maître de choisir dans l'abstrait sa politique. Or, il ne faut pas oublier qu'à la base se situent des évidences géographiques:

1) La petitesse de l'île implique, en quelque matière que ce soit, la faiblesse de sa production et la met en état d'infériorité vis-à-vis des vastes pays neufs. Quoi qu'elle fasse, la Réunion produira toujours plus cher que le prix mondial, parce que les dépenses d'investissements seront beaucoup plus fortes par hectare que dans un grand pays, et que ses salaires sont plus élevés que dans les pays sous-développés à main-d'œuvre de couleur. L'éloignement et l'isolement de l'île impliquent en outre une cherté de fret qui aggrave le prix de revient des exportations et celui de tous les produits importés dans l'île.

Pour écouler sa production de façon à pouvoir en vivre, la Réunion devra donc trouver un client — et ce ne peut être que la France, — qui consente à lui acheter plus cher que le prix mondial, soit en comblant le déficit par des subventions, soit en se barricadant par des tarifs prohibitifs contre tout produit analogue venu de l'étranger, — lequel

(1) P. HUMBLLOT. Inquiétude dans les D.O.M. (France Outre-Mer, mars 1956, p. 27).

(2) P. GUÉZÉ. Des solutions nouvelles pour la Réunion. France Outre-Mer, mars 1956, p. 40.

bien entendu, appliquera la réciprocité —. La Réunion ne peut vivre en offrant des produits naturellement rentables. On est là dans une impasse, et tout moyen d'en sortir ne peut être qu'artificiel.

2) Toute amélioration de l'économie de la Réunion est actuellement annulée en grande partie par une croissance démographique qui empêche une élévation suffisante du niveau de vie.

3) La monoculture de la canne, en vue d'une politique d'exportation, est encore la moins mauvaise solution. Une politique de cultures vivrières suffisantes pour vivre en autarcie est impensable.

4) La prospérité de l'île n'a d'intérêt que si elle profite à l'élévation du niveau de vie de la population entière, à commencer par celui des classes les plus déshéritées, qui sont du reste de beaucoup les plus nombreuses.

5) Enfin, il faut admettre comme un fait que, économiquement parlant, la France n'a aucun besoin de la Réunion, car elle peut facilement se procurer du sucre sur son propre sol ou à l'étranger, et pour moins cher. Cette constatation nous amène à préciser deux points :

a) On pourrait se demander pourquoi, normalement, les crédits du F.I.D.O.M. auraient une fin, alors que les investissements pour les grands travaux en métropole sont indéfinis. C'est qu'un barrage, un canal, une mine, aménagés en Isère, dans la Marne ou en Moselle, servent pratiquement à l'ensemble des 89 départements métropolitains; ils sont d'un intérêt général, ils font partie d'un aménagement des richesses nationales. A la Réunion, l'aménagement sera nécessairement beaucoup plus limité et n'aura pas de conséquences hors de l'île.

b) On peut également dire qu'économiquement la France n'a aucun besoin des Basses-Alpes ou de la Lozère, et c'est aussi exact que pour la Réunion. Bien entendu, il faut sauver à la fois tous les départements, et l'Etat doit s'y employer. Mais ce n'est pas à cause de leur intérêt agricole ou industriel, c'est parce qu'ils sont français, partie intégrante d'un territoire et d'un peuple qui ne comportent aucune zone ou famille secondaire. Seulement le problème n'est plus économique, il est social. Ce n'est plus question de rentabilité, mais de solidarité et d'esprit de famille.

Tous ces impératifs ne dépendent guère de l'Etat, qui doit, par force, s'en accommoder. Une fois ceux-ci admis, il faut bien reconnaître que la solution est loin d'être évidente, et si juristes et économistes proposent des suggestions confuses et parfois contradictoires, ce n'est point incompetence ou irréflexion, mais c'est qu'en réalité personne, et pas plus l'Etat qu'eux-mêmes, n'entrevoit de solution générale et facile à une situation par elle-même contradictoire. Contradictoires les exigences d'une saine productivité agricole qui ne peut que souhaiter l'existence de la grande exploitation mécanisée, mais qui prolétarise la main-d'œuvre, et celles d'une politique sociale visant à la promotion familiale par l'accès à la petite ou moyenne propriété, aux dépens du revenu global.

Contradictoires, la nécessité de ne pas asphyxier une économie fragile, et d'apprendre l'effort à tout un peuple, et celle, plus immédiate, de relever l'état physiologique de ce peuple par la Sécurité Sociale et l'Assistance médicale.

Contradictoires, les arguments opposés de ceux qui défendent une politique de cultures vivrières pour éviter des importations coûteuses, et

de ceux qui préconisent l'enrichissement par l'exportation d'un produit qui ne peut être rentable que s'il est pratiquement exclusif.

Aussi trouve-t-on chez ces économistes, — qui touchent tous d'assez près l'industrie et le commerce sucrier, — à côté d'idées intéressantes et de critiques justes, des suggestions qu'il n'est pas toujours possible d'exécuter, ni parfois même d'approuver, car elles correspondent à des façons fragmentaires de présenter les faits.

L'un (1) estime que l'Etat prend jusqu'aux trois cinquièmes de la valeur de la production, ce qui paralyse tout le système; il demande donc la suppression des restrictions qui enchaînent l'industrie sucrière: contingents et fiscalité. Il est vrai que pour d'autres, ce retour à la liberté complète signifie la chute des prix et la mévente: ils réclament au contraire à grands cris un soutien gouvernemental plus strict encore, lequel ne peut que comporter le protectionnisme. Pour M. Guézé, tout le mal vient de ce que la Réunion, pays sous-développé, subit, du fait de l'assimilation, un régime fiscal de pays très industrialisé, où les taxes frappent la consommation (2). Quant à MM. Jourdain et Ripert, ils estiment que la France a largement profité de ses D.O.M. depuis trois siècles. Ils constatent que, comme le souligne l'exposé des motifs du 2^e plan, « la situation générale de ces départements est nettement mauvaise » et qu'on est dans une impasse. Pour en sortir, ils préconisent une série de mesures simplistes et avantageuses (3).

En même temps, se basant sur ce que nombre d'erreurs ont été commises du fait que Paris perd beaucoup de temps et fait preuve de beaucoup d'incompréhension vis-à-vis des problèmes des D.O.M., ils réclament l'extension des pouvoirs du Comité local d'expansion économique et sociale et surtout le renforcement des pouvoirs administratifs du préfet, nécessité absolue: le préfet commanderait à tous les chefs de service, et il serait seul à correspondre avec les divers ministères.

Certes, il faut donner au préfet des droits élargis, mais non pas, pensons-nous, en faire un chef du pouvoir exécutif; cette solution ramènerait la Réunion au temps des gouverneurs, c'est-à-dire qu'il y aurait de fortes chances de revoir l'immobilisme et le « chambrage » du chef du territoire par les coteries locales. Autant certes il est utile et indispensable que le préfet donne son avis avant toute décision ministérielle importante, — et qu'on en tienne fortement compte — parce qu'il est

(1) P. HUMBLLOT. Op. cit.

(2) P. GUÉZÉ. Op. cit. (France Outre-Mer, mars 1956).

Il faudrait, au contraire, dit-il, taxer à la sortie le sucre et les autres produits exportés et détaxer ou même subventionner les articles de consommation (cultures vivrières, artisanat), supprimer les taxes sur le chiffre d'affaires, abaisser les charges de Sécurité Sociale. Ainsi arriverait-on à un coût de la vie très bas. Le système devient plus confus lorsqu'il ajoute qu'il faut étendre la Sécurité Sociale à l'ensemble de la population, tout en diminuant les cotisations, abaisser fortement les impôts directs, étendre les cultures vivrières au détriment de la canne.

(3) JOURDAIN et RIPERT. Hommage à nos D.O.M., op. cit. et surtout « Un plan d'action dans le D.O.M. ». R.C.C., janvier 1957. Ces mesures se résument à ceci: l'Etat doit payer de plus en plus (remboursement des frais d'approche des sucres et rhums, organisation d'un stock des rhums en France, renforcement de l'émigration à Madagascar, remboursement de 50 % des frais d'arrachage de cannes au profit des cultures secondaires, etc...) et doit exonérer de plus en plus les contribuables (exonération des impôts sur le revenu et sur les sociétés, à raison de 35 % des investissements dans la construction, indexation des primes à la construction, exonération d'impôts fonciers pendant cinq ans pour les terres arrachées en cannes, détaxation du carburant, exonération des droits sur le matériel agricole, dispense de remettre à l'Office des changes 25 % des devises étrangères versées aux exportateurs à l'étranger, etc...).

mieux placé que d'autres pour juger de l'effet d'une mesure particulière dans l'ensemble d'un programme, autant il serait nuisible qu'il puisse, — ne serait-ce que théoriquement, — avoir le droit de s'opposer aux techniciens et de politiser tout le programme de redressement économique et social. Peut-être est-ce le lieu de dire ici, — car il faut le dire: — l'essentiel des mesures qui ont constitué l'admirable renaissance économique et sociale de l'île, depuis 1948, est dû à cinq ou six chefs de services et à leurs auxiliaires, aidés par une dizaine de personnalités locales, le plus souvent combattus par l'opinion publique et la presse; s'ils ont triomphé, c'est bien grâce à l'appui actif du préfet, mais c'est surtout parce qu'ils ont pu correspondre et discuter, pour ainsi dire en permanence, avec leurs ministères respectifs, et s'en faire écouter comme jamais un préfet n'aurait été écouté. Le rôle du préfet, primordial, est essentiellement de politique générale; il est de représenter les intérêts de l'île dans les comités interministériels et au F.I.D.O.M., où précisément il peut mettre en valeur les interférences et les répercussions réciproques des activités des divers services; il n'est pas d'intervenir dans le bon fonctionnement de chacun de ceux-ci.

Beaucoup de critiques pertinents s'entendent enfin pour demander l'accélération de l'émigration à Madagascar et surtout pour trouver un coupable général au marasme et crier « haro » sur ce baudet: tout le mal vient du taux des salaires infiniment trop élevés. Qu'on les abaisse très sensiblement, et tout rentrera dans l'ordre, surtout si l'on diminue notablement, en même temps, la taxe sur le chiffre d'affaires. Le tout était d'y penser.

Toujours est-il que les pessimistes disent que la rentabilité des exportations baisse, et soulignent avec crainte le caractère insulaire et l'éloignement de la Réunion, les méfaits de la monoculture, la pression démographique, la nécessité d'importer presque tous les biens de consommation et tous ceux d'équipement. Les optimistes répondent en dressant le tableau des réalisations spectaculaires obtenues depuis dix ans, et de l'élévation indubitable du niveau de vie; ils signalent la multiplication des signes apparents de richesse et les preuves que beaucoup d'argent se cache dans les tiroirs; ils mettent en valeur la libéralité, souvent à fonds perdus, de l'Etat, et montrent que la rentabilité des importations s'est accrue dans la même proportion que la baisse de rentabilité des exportations. Le problème est insoluble si l'on prétend réaliser un régime où aucun point noir n'existerait (1).

En réalité, la Réunion subit la loi des Iles, et notamment des îles tropicales, et en possède les complexes. Son cas, plus ou moins modifié, se retrouve aux Antilles, aux Açores, en Océanie. Trop petite et trop

(1) Voir Revue C.C., février 1956, pp. 83 et 89. Allocution du Président de la Chambre de Commerce et du Préfet. La Constitution de 1958 (art. 73), prévoit la modification éventuelle de l'organisation des D.O.M. Il est vraisemblable qu'un statut spécial — et probablement différent pour chaque D.O.M. — prévoira un assouplissement de la législation métropolitaine, avec un accroissement des pouvoirs du préfet, un droit pour le Conseil Général de donner son avis sur l'adaptation des textes législatifs au cas particulier de ces territoires tropicaux et sous-développés. Une loi-programme serait consacrée à des mesures portant surtout sur le secteur économique. De nombreux problèmes locaux pourraient être réglés sur place. Déjà, en septembre 1958, un secrétariat général de l'Administration des D.O.M. a été créé à Paris, et depuis 1959 l'ensemble des problèmes des D.O.M. est placé sous la responsabilité d'un ministre spécial. Par ailleurs, invoquant la violation permanente du suffrage universel à la Réunion, violation qui lui interdit tout espoir d'accéder au pouvoir ou même à la représentation minoritaire par les voies démocratiques, le Parti Communiste Réunionnais vient de faire volte-face en mai 1959 et de s'aligner sur les communistes antillais qui réclament désormais l'autonomie de chaque D.O.M. au sein de la Communauté.

pauvre pour être rentable, trop douce et trop belle pour inciter au travail, trop peuplée pour ses possibilités économiques, trop lointaine, trop isolée pour justifier une mise en valeur à l'échelon national. Trop heureuse encore si cette île est peuplée d'une parcelle d'un grand peuple, qui l'incorpore à une véritable nation et la prend en charge pour des destinées communes; trop heureuse si cette population civilisée a su l'exploiter et y créer des cultures d'exportation qui l'empêchent de mourir de faim. L'exemple de la misère des îles qui ne vivent que des cultures vivrières doit la porter à se féliciter de participer au courant mondial.

La Réunion a opté pour la canne, seule solution raisonnable de nos jours. La départementalisation a été la chance de sa vie, puisqu'elle lui a donné un équipement moderne et oblige l'Etat à faire pour elle autant que pour les départements métropolitains. Ce n'est pas que tout y soit pour le mieux, mais c'est dire que l'on fait au mieux, et c'est déjà beaucoup. La métamorphose matérielle et morale de l'île depuis 1946 en est la preuve.

La meilleure façon, pour la Réunion, d'utiliser les ressources que la nature lui a réparties semble donc bien être dans la ligne tracée par le XIX^e siècle et perfectionnée par la départementalisation. Elle reste avant tout une île à sucre, mais elle peut être une île à sucre moderne. Nous la voyons volontiers développer ses plantations ici par la grande exploitation capitaliste, là par des coopératives de petites exploitations, mais pratiquant dans les deux cas une mécanisation totale, une irrigation savante, une culture intensive de variétés hautement sélectionnées, une politique d'engrais, une bataille continue aux champs et à l'usine pour un rendement accru et des frais de revient comprimés. La civilisation des Hauts peut reposer sur les trois activités du géranium, de la forêt et de l'élevage, peut-être aussi du thé, toutes rationalisées. Les ressources annexes de la vanille et de la pêche pourront, la seconde surtout, réaliser de gros progrès. Enfin, l'île doit pouvoir profiter du Fonds créé par les pays du Marché Commun pour assurer le développement des pays d'outre-mer; on espère des investissements annuels de 400 à 500 millions de francs C.F.A. pendant quatre ou cinq ans pour des opérations d'équipement financées par ce Fonds. Mais l'exploitation intensive de l'île ne pourra, bien entendu, donner son plein effet qu'avec une population évoluée, instruite, ouverte aux nécessités et aux problèmes mondiaux, avec des cadres de techniciens et d'hommes d'affaires dont l'activité devra être compétente et absolument dépolitisée.

Ayant ainsi mis toutes les chances de son côté, la Réunion serait en droit, si elle n'arrive pas malgré tout à placer tout son sucre, à demander à la métropole de réduire sa production de betteraves en proportion, les plaines agricoles du Nord de la France ayant, — ce que n'a pas Bourbon, — toutes facilités pour d'autres activités agricoles. Equipée et travaillant selon des méthodes perpétuellement adaptées au progrès, la Réunion peut rapidement parvenir à une prospérité, modérée peut-être, mais solide et durable, à deux conditions; l'une — terriblement difficile — c'est qu'il soit trouvé une solution à la pression démographique; l'autre, — et l'on peut espérer qu'elle sera plus facile à réaliser, — c'est qu'une fois équipée, la Réunion ait assez de courage pour ne pas retomber dans son indolence tropicale; jusqu'à ce que la preuve soit faite que surpeuplement et inertie sont écartés, l'avenir reste, malgré la renaissance actuelle, assez incertain pour la Réunion.

POPULATION DE LA REUNION AU 1^{er} JANVIER 1959

<i>Côté au Vent</i>		<i>Côté sous le Vent</i>	
Saint-Denis	49 276	Possession	7 135
Sainte-Marie	11 902	Port	12 433
Sainte-Suzanne	10 137	Saint-Paul	33 497
Saint-André	17 918	Trois-Bassins	4 311
Salazie	6 744	Saint-Leu	16 157
Bras-Panon	4 657	Avirons	4 134
Saint-Benoît	14 113	Etang-Salé	6 028
Plaine des Palmistes	1 999	Saint-Louis	29 059
Sainte-Rose	3 841	Entre-Deux	3 873
		Saint-Pierre	32 197
		Tampon	22 535
		Petite-Ile	7 822
		Saint-Joseph	17 720
		Saint-Philippe	2 711
	<u>120 587</u>		<u>199 612</u>

Total Réunion: 320 199

(Estimation: Direction de la Population).